

# Fiche d'inscription Stage Snowkite

Nom:		Poids	
Prénom:	AgeAge		
Adresse :			
		Pays	
Téléphone Fixe	Téléphone Mobile		
EMAIL	<u>@</u>		
Sportif : DOui	Non		
		Ski Snowboard Parap	ente
		□□ Voile - □□ Autres	
Formule choisie :	□□ Découverte	□□ Initiation	□ □ Autonomie
	□□ Saison	□□ Pack Saison	
Perfectionnement		A	
Type de cours :	□□ Collectif		
. /	□□ Particulier		
Dates du stage sou	uhaitées//au		
		inir les dates du stage avant d	de nous
retourner ce bullet			
rorourner co banor	in a moor prion.		
Comment over very	Danelyant 3	□ Amis - □ Affiches - □ Mo	
Comment avez-vous			
	Joh	urnaux - 🗆 Internet 🗆 Autres	
•		ions d'inscriptions ci-dessous.	
	/à		
Signature,	précédée de la mention « lu	ет approuve »	

Bon à imprimer et à retourné par courrier ou par mail complété et signé avec le versement des arrhes : 50 €/la journée ou 100 €/stage de plusieurs jours.

Dans l'vent - 11a, Rue de la 3eme DIA - 88400 Gérardmer Siret : 507 450 815 000 18 - Code Naf : 8551 Z

Etablissement APS: 08810ED0004.

# Conditions Générales

Pour valider votre réservation, veuillez nous retourner ce bulletin ci-dessus dument rempli et signé avec les arrhes correspondant à votre stage. (50 € / pour la découverte. 100 € / pour les autres stages)

Nous vous retournerons une confirmation dès réception des arrhes par mail ou courrier.

## Le jour du stage :

- Joindre obligatoirement un certificat médical de non contre indication à la pratique du kite.
- Joindre une autorisation parentale pour les mineurs.

- 1. Versement d'un acompte à la réservation des activités
- 2. En cas d'annulation de votre part, à moins de 48 h, 50% de la prestation vous sera facturée
- 3. En cas d'annulation de votre part, à moins de 24 h, l'intégralité de la somme est due
- 4. En cas d'annulation de notre part, météo défavorable, nous vous rembourserons l'intégralité

Une annulation, même partielle ne pourra donner lieu à aucune réduction, avoir ou remboursement de quelque nature.

### En cas d'intempéries :

Le Snowkite est une activité de plein air qui dépend de plusieurs facteurs : Le vent et l'enneigement.

Si pour des raisons météorologiques, nous ne pouvons valider une séance :

Soit nous reportons si le planning le permet,

Soit nous remboursons les séances non effectuées.

### Les assurances:

Afin de répondre aux obligations définies par l'article L 321-6 du code du sport, la FFVL (Fédération Française de Vol Libre) propose à ses licenciés une assurance les garantissant contre les risques d'accidents pouvant survenir au cours de leur activité sportive. Chaque licencié doit obligatoirement souscrire une assurance Responsabilité Civile. Il peut choisir

celle proposé par la FFVL : 6 € pour la journée découverte

14 € pour le stage initiation ou autonomie

25 € pour l'année

Si le licencié choisit de souscrire une assurance Responsabilité Civile en dehors de la FFVL, il devra fournir une attestation de sa RC couvrant l'activité à la FFVL.

Par ailleurs, il est vivement conseillé de souscrire ces assurances proposées par la FFVL :

Rapatriement : (18 €) qui couvre votre retour à domicile en cas d'impossibilité de conduire.

Individuelle Accident : (25 €) qui couvre vos propres dommages corporels

### Le matériel :

Ailes, harnais, casques et radios sont fournis par l'école.

La casse du matériel est prise en charge par l'école, sauf non respect des consignes données par le moniteur.

Vous en êtes responsable en cas de perte.

Vous venez avec votre support de glisse, skis de préférence.